

GUIDE D'INFORMATIONS 2025

TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AFIN QUE
VOUS ET VOTRE ENFANT PASSIEZ UN BEL ÉTÉ.



POUR NOUS JOINDRE :

cileboise@gymboisfrancs.com

Page Facebook (Camp de jour le Boisé)

Avant le camp et pour l'Administration : 819-758-0620

LIEU / ADRESSE :

Au Complexe Multisport Promutuel,
Entrée du stationnement des autobus de l'École Le boisé, boul. Labbé sud

RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS ET GUIDE D'INFORMATIONS CAMP DE JOUR 2025



L'inscription au camp de jour se fait en ligne sur le site d'inscription au www.campdejourleboise.com.

Tout ajout ou annulation de services doit être faite dans les délais suivants :

#	Semaine de camp	Limite ajout ou annulation	Dates prélèvements
1	25 au 27 juin		
2	30 juin au 4 juillet	9 juin, 23h59	jeudi, 12 juin
3	7 au 11 juillet		
4	14 au 18 juillet	23 juin, 23h59	jeudi, 26 juin
5	21 au 25 juillet		
6	28 juillet au 1er août	7 juillet, 23h59	jeudi, 10 juillet
7	4 au 8 août		
8	11 au 15 août	21 juillet, 23h59	jeudi, 24 juillet

Marie-Pascale Grégoire – Pamplemousse
(Co-responsable)

Maxime Vigneault – Flash
(Co-responsable)

Questions générales
cjleboise@gymboisfrancs.com

Questions relatives au paiement :
achabot@gymboisfrancs.com

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ!

Frais généraux : 80\$ / enfant (comprend entre autres assurances, chandail de camp et matériel)

Les frais généraux ne sont remboursables dans aucun cas.

Frais d'inscription :

- **Régulier**
 - temps plein : 230\$ / semaine / enfant (incluant les diners et 2 collations / jour)
 - temps partiel (mardi/mercredi/jeudi) : 155\$ / 3 jours / enfant (incluant les diners et 2 collations / jour)
- Options **Gymnastique récréative / Parkour** (places limitées)
 - Temps plein **seulement** : 245\$ / semaine / enfant (incluant les diners et 2 collations / jour)
- Option **danse / Cheerleading / Drumline / Arts et Sciences / Multi-sport** (places limitées)
 - temps plein : 245\$ / semaine / enfant (incluant les diners et 2 collations / jour)
 - temps partiel (mardi/mercredi/jeudi) : 165\$ / 3 jours / enfant (incluant les diners et 2 collations / jour)

FRAIS D'ACTIVITÉS AJOUTÉS À TOUS

- Semaine 1: ajout de 10\$ = spectacle magie (26 juin)
- Semaine 2: ajout de 10\$ = spectacle BMX (3 juillet)
- Semaine 3: ajout de 15\$ = Planespace (8 ou 10 juillet)
- Semaine 4: ajout de 4\$ = atelier de danse (16 juillet)
- Semaine 5: ajout de 10\$ = sortie aux Quilles (23 juillet)
- Semaine 6: ajout de 25\$ = sortie Ferme d'Évélyne (30 juillet)
- Semaine 7: ajout de 10\$ = canon à mousse et crème glacée (6 et 7 août)
- Semaine 8: ajout de 3\$ = barbe à papa (15 août)

Semaine 1 = 3 jours pour tous
Semaine 8 = 5 jours pour tous

FRAIS D'ACTIVITÉS AJOUTÉS AUX RÉGULIERS TEMPS PLEIN ET TEMPS PARTIEL

- Semaine 8: ajout de 30\$ = activité Animagerie toute la journée (13 août)

FRAIS D'ACTIVITÉS AJOUTÉS AUX MULTI-SPORT TEMPS PLEIN ET TEMPS PARTIEL

- Semaine 2 et 8: ajout de 5\$ = activité Skatepark intérieur
- Semaine 2, 4 et 8 : ajout de 5\$ = boxe
- Semaine 3, 4 et 7: ajout de 10\$ = escalade
- Semaine 3 et 7 : ajout de 3\$ = taekwondo
- Semaine 4 : ajout 20\$ = sortie Mont Ham
- Semaine 7 et 8: ajout de 6\$ = 2ème présence à la piscine

FRAIS D'ACTIVITÉS AJOUTÉS AUX ARTS ET SCIENCES TEMPS PLEIN ET TEMPS PARTIEL

- Semaine 4: ajout de 28\$ et semaine 7 : ajout de 25\$ = activité Mèzon design

SORTIES AU CHOIX DES PARENTS **POUR LES ENFANTS INSCRITS À TEMPS PLEIN SEULEMENT** (**Ceux qui ne prennent pas la sortie resteront au camp toute la journée.)

- semaine 2: Cinéma (4 juillet) = 16\$ supplémentaires
- semaine 3: Zoo de Granby (11 juillet) = 52\$ supplémentaires
- semaine 4: Camping H20 (18 juillet) = 40\$ supplémentaires
- semaine 5: Expo de Victoriaville (25 juillet) = 18\$ supplémentaires
- semaine 7: Carie Factory (8 août) = 45\$ supplémentaires

Un enfant ne peut pas simplement s'inscrire à la sortie. Il doit être aussi inscrit à temps plein la même semaine.

Chaque enfant doit avoir une seule inscription. Les inscriptions se font à la semaine. Aucun minimum de semaine requis.

ANNULATION OU MODIFICATION D'UNE OU DES SEMAINES DE CAMP DE JOUR

Avant la date limite prévues pour chaque semaine (voir tableau en page 2) : Toute annulation ou modification devra être faite par courriel à l'adresse suivante : achabot@gymboisfrancs.com.

Après la date limite :

- En cas d'annulation après la date limite, le camp gardera la totalité des frais. Aucun remboursement ne sera accordé.
- Des frais de 10\$ seront appliqués en cas de modification ou d'ajout à une inscription après la date limite.

TAXE DE NON RÉSIDENT

Si vous n'habitez pas à Victoriaville ou dans une municipalité avec entente, vous devrez payer à la ville de Victoriaville la taxe de non-résident soit 421,00\$ plus taxes. Vous serez facturés directement par la Ville de Victoriaville.

Pour plus détails, visitez le lien suivant : <https://www.victoriaville.ca/page/607/sports-et-loisirs.aspx>

PAIEMENTS

Les frais généraux de 80\$ sont payables au moment de l'inscription.

Tous les prélèvements seront pris aux dates inscrites lors de l'inscription et mentionnées dans le tableau à la page 1. Le total des frais de l'été ne peut être payé en entier lors de l'inscription. Aucun paiement par chèque ou en argent comptant ne sera accepté.

Notez que les deux parents sont conjointement responsables du paiement total des factures du camp.

Pour tout prélèvement refusé par la banque émettrice, nous chargerons des frais de 30,00\$ payable lors de votre prochain paiement. Le solde impayé + les frais devront être acquittés avec une autre carte de crédit ou un autre compte bancaire dans les plus brefs délais. Si ce n'est pas le cas, votre enfant ne sera plus admis au camp.

Pour qu'un enfant puisse fréquenter le camp de jour, les frais de la dite semaine devront avoir été entièrement payés.

Pour les parents séparés, si vous voulez avoir chacun un Relevé 24 à part égale ou autre, vous devrez en informer la direction pour que le partage soit fait à l'interne. Le relevé 24 sera émis en début d'année 2025 au nom du parent payeur.

RECouvreMENTS

Tous les montants non payés seront pris en charge par notre agence de recouvrement et vous ne pourrez inscrire votre enfant à aucun service offert au CGBF jusqu'au paiement du solde dû en entier.

HEURES D'OUVERTURE

Les heures d'ouverture du camp sont du lundi au vendredi de 7h00 à 17h45.

- *Veillez noter que pour chaque retard, des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes seront ajoutés à votre facture de la semaine suivante.*

ARRIVÉE AU CAMP DE JOUR

À tous les jours à l'arrivée le matin, il est de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant donne sa présence au responsable sur place, près de l'entrée ou à l'entrée du Complexe Multisport Promutuel.

DÉPART À CHAQUE JOUR

Les parents qui viendront chercher leur enfant en fin de journée au Complexe Multi-sport Promutuel devront être en mesure montrer en tout temps la vignette d'identification du Camp de Jour Le boisé au moniteur en charge.

Advenant le cas que l'enfant doit partir entre 9h et 16h, le parent doit contacter les coordonnateurs du camp de jour pour les aviser avant de se présenter sur place.

- Seulement les personnes autorisées pourront quitter les lieux avec l'enfant. Vous devez donc nous aviser dans le cas où une autre personne viendrait chercher votre enfant. À défaut, nous ne laisserons pas partir cette personne avec l'enfant concerné.

ABSENCE ET RETARD Si vous prévoyez que votre enfant sera absent ou en retard lors d'une journée où il est inscrit, vous devez nous aviser par courriel au [cjlboise@gymboisfrancs.com](mailto:cjleboise@gymboisfrancs.com)

TENUE VESTIMENTAIRE

Nous suggérons que votre enfant porte un short, un t-shirt et des espadrilles afin d'être confortable et libre dans ses mouvements de jeux.

Lorsque votre enfant se présente au camp, il doit avoir dans son sac à dos : une gourde d'eau remplie, des espadrilles de rechange, un étui à crayons (Crayons de couleurs, colle, ciseaux) son costume de bain, sa serviette et sa crème solaire. Chaque enfant doit avoir son propre sac à dos. ***** Bien vouloir identifier les effets de votre enfant*****

CRÈME SOLAIRE

Le camp ne fournit pas la crème solaire. Vous devez envoyer dans le sac à dos de votre enfant son tube de crème solaire. Il est obligatoire de lui en appliquer le matin avant son arrivée au camp. Idéalement, nous recommandons des crèmes solaires en vaporisateur pour faciliter l'application.

- Bien l'identifier le tube ou la bouteille de crème solaire
- Chaque enfant doit avoir son propre contenant de crème solaire

POUX

Afin de prévenir ce désagrément, nous vous conseillons d'attacher les cheveux de votre enfant. **Il est de votre responsabilité d'aviser la direction si votre enfant a des poux.** Votre enfant pourra revenir au camp de jour lorsque la situation sera réglée.

OBJET PERDU ET DE VALEUR

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés. Il est interdit d'apporter des objets de valeur et des objets personnels non autorisés de la maison. Aucun casier ne sera disponible.

MALADIE OU MÉDICATION

Si votre enfant souffre de fièvre ou est atteint d'une maladie contagieuse, il doit rester à la maison. Il est important d'avertir la responsable de la situation. **Dans ce cas, aucun remboursement ne sera accordé.**

De plus, selon la loi, nous ne pouvons administrer de médicaments à l'enfant sans la prescription et l'autorisation des parents. Il est donc très important de remplir le formulaire « [Autorisation de médicament](#) » qui sera disponible en ligne (dans la section téléchargements).

TRAUMATISME

Le personnel du camp est qualifié en premiers soins. En cas d'accident, un rapport d'accident sera rempli et les parents seront toujours informés. En cas d'urgence, nous communiquerons immédiatement avec les personnes-ressources mentionnées lors de l'inscription. Dans un cas extrême, l'enfant sera transporté en ambulance aux frais des parents.

CONDUITES DES ENFANTS

Le camp se réserve le droit d'annuler l'inscription d'un enfant qui persiste à nuire au bon fonctionnement des activités du camp. De plus, aucune violence verbale, physique ou gestuelle ne sera tolérée vis-à-vis un autre enfant ou le personnel. Tout acte de vandalisme commis par un enfant sera facturé aux parents.

ÉPIPEN

L'enfant ayant une ou des allergies doit obligatoirement avoir **en tout temps**, sur lui, son épiPen. Il est fortement conseillé de se procurer une ceinture prévu à cet effet pour faciliter le transport.

NE PAS OUBLIER...

Les 2 collations et le diner sont compris à chaque jour dans le prix d'inscription!